

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 1447

présenté par

Mme Chatelain, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Fournier, Mme Garin,
M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, M. Lucas, Mme Pasquini, M. Peytavie,
Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché,
Mme Taillé-Polian et M. Thierry

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter la première phrase de l'alinéa 3 par les mots :

« ou encore les impacts du changement climatique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La revue nationale stratégique a identifié « les impacts du changement climatique (accès à l'eau, insécurité alimentaire, migrations, démographie, pandémies, etc.) » comme faisant partie des « grands défis globaux susceptibles de nourrir des déséquilibres importants ».

Pour le groupe Écologiste-NUPES, il est important que cet enjeu stratégique majeur soit pleinement intégré dans la Loi de Programmation Militaire.